

COMMUNAUTE URBAINE

DE

BORDEAUX

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006
(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)	Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)	M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien	

LA SÉANCE EST OUVERTE

Eau Industrielle - Régie à simple autonomie financière - Fixation du prix de l'eau pour l'année 2007 - Décisions - Autorisations.

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le service de l'eau industrielle, érigé en régie à simple autonomie financière au 1^{er} décembre 2006, est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (S.P.I.C.) dont les charges doivent être couvertes par les recettes perçues auprès des abonnés.

Les montants dus par les abonnés sont calculés sur la base :

- des volumes consommés (constatés à partir des relevés de compteurs),
- du prix du service (P),
- du prix de l'abonnement (A).

Le prix au m³ (P) est fixé par délibération du Conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux, et est applicable au 1^{er} janvier de chaque année.

Par délibération 2005/0979 du 16 décembre 2005, le Conseil de Communauté a fixé le prix au m³ à 0,3594 € H.T.

Aussi pour ce prix, il vous est proposé d'appliquer une augmentation correspondant à l'application de l'inflation constatée sur les douze derniers mois (d'octobre 2005 à octobre 2006), soit **1,2 %** (source INSEE)

$$\mathbf{P \text{ au } 1^{\text{er}} \text{ janvier } 2007 = 0,3594 \times 1,012 = 0,3637 \text{ € H.T.}}$$

Concernant le montant de l'abonnement (A), celui-ci sera révisé au 1^{er} janvier 2007, comme prévu au règlement de service par l'application du coefficient K, calculé à cette même date.

La formule à appliquer est la suivante :

$$K = 0,2 + \frac{0,18 \text{ Psd } A_n}{\text{Psd } A_0} + 0,12 \times \frac{\text{ICHTTS1}_n}{\text{ICHTTS1}_0} + 0,3 \times \frac{\text{EG} - 00 - 02_n}{\text{EG} - 00 - 02_0} + 0,2 \times \frac{\text{EF} - 43 - 00_n}{\text{EF} - 43 - 00_0}$$

avec :

- *Psd A = indice produit et services directs ;*
- *ICHTTS1 = indice du coût de main-d'œuvre des industries mécaniques et électriques ;*
- *EG-00-42 = indice du prix de vente de l'électricité distribuée à l'usage professionnel et collectif ;*
- *EF-43-00 = indice du prix de vente industriel des produits de la parachimie.*

L'indice 0 correspond aux valeurs du mois d'octobre 2003.

En considérant les dernières valeurs connues des indices, il est possible d'estimer la valeur de K au 1^{er} janvier 2007 :

Dernière valeur connue du coefficient K	= 1,14428 (novembre 2006)
---	---------------------------

En application du coefficient K, il est possible d'estimer le montant de l'abonnement (A) au 1^{er} janvier 2007 :

Débit de pointe souscrit (Qph) en m ³ /h	Abonnement annuel en € H.T. (A au 1 ^{er} janvier 2004)	Abonnement annuel en € H.T. (A au 1 ^{er} janvier 2006)	Estimation du montant de l'abonnement annuel en € H.T. (A au 1 ^{er} janvier 2007)*
0 à 20	1 000	1 119,88	1 144,28
21 à 40	1 500	1 679,82	1 716,42
41 à 60	2 500	2 799,70	2 860,70
61 à 80	3 500	3 919,58	4 004,98
81 à 100	4 500	5 039,46	5 149,27
101 à 120	6 000	6 719,28	6 865,69
121 à 140	7 500	8 399,10	8 582,11
141 à 160	10 000	11 198,80	11 442,81
161 à 180	12 500	13 998,50	14 303,52

*Ces montants de l'abonnement seront définitivement calculés et connus au 1^{er} janvier 2007.

A ces tarifs viendront s'ajouter le montant de la T.V.A. au taux en vigueur.

Les nouveaux tarifs s'appliqueront du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Le présent rapport doit faire l'objet d'une présentation pour avis au Conseil d'Exploitation de la régie d'eau industrielle. Ce dernier s'est réuni le 6 décembre mais faute de quorum atteint, une nouvelle réunion du Conseil d'Exploitation est programmée le 21 décembre.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter le nouveau tarif susvisé du prix (P) de l'eau industrielle pour l'année 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
10 JANVIER 2007**

M. JEAN-PIERRE TURON